

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N° 5069, 78

OBJET

6

Bruxelles, 18 Juin 1907

A

M. Wolff

Resolution de conseil

ANNEXE

Copie expédiée le

NOTES

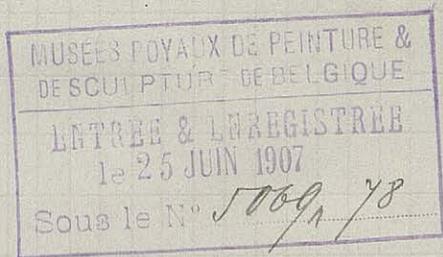
Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau qui fait l'objet de votre lettre du 27 mai écoulé. C. d. ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pour être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veillez agréer, M. Wolff, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Je soussigné déclare retiré
le tableau qui a été présenté
par moi à la commission
du Musée le 27 mai écoulé
me du Marché aux Oies
Bruxelles le 22 - 6 - 1907



Bruxelles le 9 Juin 1907

6
Messieurs

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE DE BELGIQUE
ENTRÉE & ENREGISTRÉE
le 6 - JUIN 1907
N° 5078 1/2

J'ai l'honneur
de soumettre à la Commission
des Musées le tableau
ci joint que je
céderai pour la somme
de deux mille francs.

Ayez Messieurs l'assurance
de mes sentiments les plus respectueux
Wolff
Marché au Bois n° 3